

CIBLE

Gaz

Une chaîne de télévision privée, qui diffuse de la propagande ultra-libérale à longueur d'année, annonçait voici peu l'augmentation du prix du gaz en expliquant ce qui suit : Le gaz augmente parce qu'il est indexé sur le cours du pétrole, ce qui n'exclut pas a priori une politique de prix permettant d'alléger ou d'annuler le surcoût pour le consommateur. Le gaz augmentera encore car notre établissement public national va perdre son monopole. Mis en situation de concurrence, il devra se développer à l'extérieur de notre pays et trouver par conséquent de nouvelles ressources financières.

Cette mécanique paraît implacable. Il faut au contraire dénoncer son absurdité et sa malfaisance.

L'avantage d'un monopole public, c'est qu'il fournit aux habitants d'une nation des biens et des services de première nécessité de manière égale et au moindre coût. Par rapport à cet objectif le développement international n'a strictement aucun sens. Quant à l'ouverture à la concurrence, elle provoque en ce domaine comme dans d'autres des augmentations de prix – ce qui contredit la théorie du libéralisme économique. La vérité émerge parfois du bavardage médiatique.

RÉVOLTE

Le droit d'être logé

Élections

**Paris
pagaille**

p. 3

Montebourg

**Un petit
Robespierre**

p.12

Dernier des Mohicans

C'est avec énormément de retard que je renouvelle mon abonnement à *Royaliste*. Ne voyez dans ce retard aucun désappointement à l'égard de votre journal : j'étais, toute cette année passée, Lecteur à l'Université de Yale aux États-Unis, ceci expliquant cela !

De retour depuis quelques semaines, je constate douloureusement les avancées du mal qui ravage notre beau pays, et je vois avec horreur les métastases progresser partout. Le rapprochement des maux terribles qui frappent notre société - la violence comme nouvel esprit public, l'exploitation socio-économique des travailleurs, la souffrance des familles éclatées, le malaise de tous les déracinés, le désillusionnement de la jeunesse, la destruction par la drogue et les ravages du suicide - avec la réponse des élites, politiques, sociales, culturelles - carriérisme, cynisme, saccage et pillage, pseudo-polémiques - me met littéralement hors de moi, tellement cet aveuglement volontaire de la « classe des possédants » (Christophe Lash) est criminel.

La lecture tardive de plus de six mois de votre bimensuel me rassure un peu, car je ne me trouve pas tout seul à penser ainsi. A lire « *L'Immonde* » ou d'autres journaux, on a parfois l'impression d'être le dernier des Mohicans. Deux des éditoriaux signés par Bertrand Renouvin (*Royaliste* numéros 751 et 752) m'ont même redonné un peu d'espoir. Je me range parmi ceux qu'il appelle les « amis de notre journal », plus particulièrement gaulliste, et je trouve bien souvent dans vos colonnes l'expression de ma propre sensibilité politique, même si nous ne partageons pas les mêmes finalités, encore que le service de la France ne soit pas vraiment une question de régime...

H. L. (Val-de-Marne)

Tout faux !

Au-delà de tout jugement sur les personnalités, votre attachement à la Maison d'Orléans (réputée, Dieu sait pourquoi, hormis le régicide et l'usurpation, de gauche) est pour le moins hasardeux. Les renonciations réciproques enregistrées par le droit international européen aux traités d'Utrecht sont caduques puisque fondées exclusivement sur la crainte pour la paix d'une réunion sur la même tête des couronnes de France et d'Espagne. Ces renonciations ont perdu leur raison d'être puisque règne (fort bien) à Madrid une branche cadette des Bourbons d'Espagne. En droit français, ce

C'est vous qui le dites...

contrat sans cause est nul de plein droit. Les propos du comte de Chambord (« *Les Princes d'Orléans sont mes enfants* ») n'ont pas de sens ; le même a dit à la mort du Prince impérial tué par les Zouaves : « *Domage, je l'aurais adopté* » (sic !).

Vos positions répétées dans le domaine économique rejoignent dans l'absurdité et l'ignorance des faits les divagations de Madame Viviane Forrester ou de sieur Bové. Plutôt qu'un Maurice Allais vieillissant et méditez J.-F. Revel ou M. Gesondeau ; abonnez-vous à *Commentaire* la revue trimestrielle de J.-C. Casanova : cette lecture vous formera le jugement et épargnera à vos lecteurs des niaiseries sur l'ultra-libéralisme !

V. L. (Paris).

Déconcerté

Ces derniers temps je reçois régulièrement votre bimensuel. Je vous avoue qu'il me déconcerte de par la nature de ses articles. Je dois sûrement me tromper sur sa philosophie.

Il y a très longtemps que je ne fais plus confiance aux politiques. Toutes tendances confondues. Je pense que les citoyens européens en général, et les Français en particulier, sont responsables de la situation actuelle, moi y compris. Nous sommes en pleine sclérose mentale, et la seule façon de la guérir est de faire changer cet état d'esprit débile qui règne dans la société. Ce n'est plus l'amour ni l'argent auxquels aspire le bon peuple de France, mais à la célébrité. Remarquez que ces aspirations se complètent, sauf qu'il ne faut pas confondre amour et achat de sentiments. Le dernier des pékins veut laisser une trace de son passage sur Terre. Je ne vous dis pas ce que vous leur suggérer, en accord avec ce siècle qui se termine.

Je doute, à l'instar des autres partis politiques, que vous arriviez pour l'instant à décoller la pulpe du fond de leurs boîtes crâniennes vides. Il faudra attendre 2005, quand le big krach va exploser, pour qu'ils se réveillent. Un peu tard je le crains. En attendant, je me réjouirais assez si vous arriviez, avec la collaboration d'autres partis, à demander un retour à la proportionnelle. Un parti monarchiste à la

chambre secouerait cette république bananière.

Dans la foulée vous pourriez introniser... officieusement le Roi de France, en grandes pompes, avec un défilé terminé par une fête magistrale. Cela mettrait un peu de soleil dans cette ambiance glauque de la pensée unique. A condition que personne ne vienne vous mettre des bâtons dans les roues du carrosse.

D. Z. (Malzéville).

Gaullisme

Vous m'avez adressé, depuis juillet, un certain nombre d'exemplaires de votre revue *Royaliste* accompagnée d'une lettre exposant les caractéristiques de votre publication.

Ayant pris connaissance avec intérêt de la plupart des articles qui y figuraient, j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint un bulletin d'abonnement, accompagné d'un chèque correspondant.

J'ai été aussi heureux de lire, dans le numéro 754, l'article que vous avez bien voulu consacrer à la mémoire de René Hostache, que j'ai souvent rencontré à la Fondation Charles de Gaulle, et qui mérita si pleinement les commentaires dont vous accompagnez la brève relation de sa vie et de ses écrits.

Pierre Maillard,
ambassadeur de France
ancien conseiller diplomatique
du général de Gaulle

Légitimité ?

J'ai trouvé la plupart de vos articles extrêmement intéressants, même quand je n'étais pas d'accord, ce qui m'est fréquemment arrivé : je ne crois pas du tout à l'avenir de la gauche, royaliste ou non ; d'autre part, je suis quelque peu « légitimiste », pour des motifs qui ne sont d'ailleurs pas ceux de tous les partisans du jeune Louis de Bourbon.

Je pense en effet que si la monarchie avait été rétablie entre la mort du comte de Chambord et 1975, il serait de mon devoir d'être fidèle au roi, fût-il descendant d'un régicide, puisqu'il n'y avait pas alors d'autre roi possible. Les lois fondamentales (non écrites) du royaume interdisaient au roi de France d'être en même temps roi d'un autre royaume héréditaire (la

royauté de Navarre n'étant plus, au temps de Henri IV, qu'un titre honorifique) : Henri III a bien pu être roi de Pologne parce que c'était une monarchie élective. Le problème aurait pu se poser si François II, roi consort d'Écosse, avait eu des fils dont l'aîné aurait pu porter la double couronne, mais ce ne fut pas le cas. Jusqu'en 1975, l'aîné des Bourbons était en même temps soit roi d'Espagne, soit héritier légitime de cette couronne et ne pouvait être roi de France. Si le feu comte de Paris avait été roi de France en 1975, il ne serait pas normal de contester sa légitimité.

En revanche, il s'est produit en 1975 une mutation radicale : la branche aînée de la maison de Bourbon a été écartée de la succession à la Couronne d'Espagne, avec son consentement, en conséquence elle a retrouvé tous ses droits et l'actuel comte de Paris, qui ne règne pas et dont le père ni le grand-père n'ont régné, n'a plus sur la couronne que les droits fort éloignés de l'aîné d'une branche cadette.

Mme J.C. (Yvelines)

Fonction publique

Je reviens sur le contenu d'un article, paru dans *Royaliste* n° 754, relatif à la fonction publique et intitulé « Plus de tabou », qui n'est pas faux mais quelque peu approximatif.

L'auteur, Jean Luigné écrit que « les principes de neutralité, de laïcité, de continuité qui fondent la fonction publique ne sont donc plus des principes intangibles ».

Je me permets de préciser que les lois du service public sont :

- 1) Le principe de mutabilité ou d'adaptabilité : le régime des services publics doit pouvoir être adapté aux exigences de l'intérêt général et il n'y a pas d'obstacle juridique, résultant notamment de droits acquis, aux mutations à réaliser ;

- 2) Le principe de continuité : les services publics doivent fonctionner régulièrement sans interruptions autres que celles prévues par la législation en vigueur, la continuité n'étant pas la permanence, d'où la nécessaire et délicate conciliation de la reconnaissance du droit de grève avec ce principe ;

- 3) Le principe d'égalité qui implique que la neutralité du service public, la laïcité étant elle-même un élément de la neutralité. En revanche, la gratuité ne constitue pas une des lois du service public ; notamment, si le service est facultatif, ses prestations sont subordonnées à des redevances qui en sont la contrepartie.

M.P. (Lyon)

Monopoly

Paris pagaille

« *Les fous guident les aveugles* », écrivait déjà Shakespeare. Cela semble s'appliquer parfaitement à la campagne municipale parisienne. Démonstration.

A l'heure où le *Monopoly* se régionalise (une version marseillaise vient de voir le jour, en attendant Lyon et Bordeaux, ce qui est un grand progrès de civilisation !), la campagne municipale à Paris prend son rythme dans la cacophonie des affaires et des noms d'oiseaux : un, deux, trois, « *Mairie de Paris* » ; j'achète ! Lors de son meeting au stade Charléty, Philippe Séguin fustigeait les « baronnies », en appelait au « désintéressement ». A qui fera-t-il croire qu'il est candidat dans la capitale par pur « désintéressement » ? Pour lui, il s'agit d'un tremplin, utilisé, en son temps, par un certain Jacques Chirac. Sans trop s'attarder sur leur financement, ce qui eût été du dernier trivial, il a entonné la litanie habituelle des promesses alléchantes : chèque-service municipal, minimum bancaire pour les plus démunis, et... la couverture du périphérique. Réaliste, il n'a toutefois pas proposé de le prolonger jusqu'à la mer !

Internautes !

Donnez-nous votre adresse électronique. Nous vous abonnerons gratuitement à notre service d'actualités royalistes ».

Claude Estier, sénateur socialiste, fait de « l'intox » en affirmant que Philippe Séguin « a déjà intégré sa défaite ». Panache pour les uns, défaitisme pour les autres, la décision du « Kim Jong Il des Vosges » de figurer en 4^e position sur la liste du XVIII^e arrondissement est simplement logique : il lui faut mener une reconquête, puisqu'il n'a « aucune envie d'être un reçu-collé ou un maire-croupion ». Ah ! le XVIII^e, ce « *cœur cybernétique de la jospin* ». C'est sans doute cette expression qui a fait dire à Jean Tiberi qu'il faudrait bientôt être agrégé de philosophie pour suivre la campagne électorale. Personne ne croira que l'actuel maire est seul responsable du financement occulte du RPR et d'autres partis (vous avez dit « cassette » ?), ni des baronnies qui se partagent la capitale depuis des lustres. Mais si l'on peut sourire au défi qu'il lance à l'ancien maire d'Épinal, on a du mal à croire qu'il est seulement une victime. Aux sans-logis qui réclamaient « des emplois fictifs avec des logements de fonction », il a toutefois le mérite de proposer une solution : électeurs fantômes dans le V^e arrondissement... Quant au camp « souverainiste », désireux avant tout, avec Charles Pasqua, de ne pas apparaître « *comme responsable de l'échec de la droite* », il en est réduit à l'expectative.

Alain SOLARI

Maître-mot

Rassurer

L'avez-vous remarqué ? Chaque fois qu'il y a une crise, problème ou catastrophe, les responsables politiques s'emploient à rassurer. Ceci de plusieurs manières : on affirme que les choses ne sont pas si graves ; on prévoit qu'elles vont s'arranger ou, au pire, on assure qu'on va prendre des mesures. Exemples :

On a rassuré les convoyeurs de fonds au printemps dernier et, comme ils continuent de se faire tuer ou blesser, on les assure qu'on va signer bientôt un décret annoncé. On rassure les consommateurs de boeuf en les assurant qu'on va totalement interdire les farines animales, puis on décide de ne pas décider pour le moment l'interdiction totale.

On assure les nationalistes corses que la ligne Jospin est maintenue, mais en se préparant sans doute à affirmer aux chevronnés qu'on maîtrise parfaitement la situation. Bien entendu, on répète que le naufrage du *Leviti-Sun* sera sans graves conséquences pour les poissons. Respecteront-ils les panneaux interdisant la zone à risques ?

Mieux : nous avons appris que le gouvernement était lui-même rassuré par la baisse du chômage, et la remontée de MM. Chirac et Jospin dans les sondages ne manquera pas d'exercer un effet euphorisant sur les deux augustes personnalités. Ce qui est logique : quand on est rassuré, on nage dans l'euphorie - autre maître-mot.

L'embêtant, c'est que la drogue douce de la communication rassurante n'apaise plus les angoisses de la population, alors que le sondage demeure l'opium toujours efficace des milieux dirigeants.

Y. LANDEVENNEC

royaliste
SOMMAIRE : p.2 : C'est vous qui le dites... - p.3 : Paris, pagaille - Rassurer - p.4 : Cyrle de Bourseplate - p.5 : Ils perdent notre temps - p.6/7 : Exigeons un vrai droit au logement - p.8 : Lux - L'islam en questions - p.9 : L'Allennagne idéaliste et réaliste - p.10 : La mer à boire - Actualité de Maître Eckhart - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial - Les folies Montebourg...
REDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :
Adresse :
Profession : Date de naissance :
souscrit un abonnement de :
☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)
ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Cyrlero de Bourseplate

Wim Duise-en-Berk, baron La Gaff, le marquis Trichet de Trichottin, seigneurs de la Banque, et Laurent Le Maléfique, prince de la Phynance, se concertent au palais de Bercy. Caché derrière un rideau, Cyrlero, vieux bretteur, commente la scène à voix basse.

*

Wim (pleurant) :
L'Euro baisse, l'Euro se meurt.

Cyrlero (ironique) :
La peste soit du gaffeur !

Trichottin (sentencieux) :
Les Fondamentaux sont bons !
Mais les Lois du Marché
Ne tournent vraiment pas rond...

Cyrlero (narquois) :
Pauvre petit rat,
Gibier de magistrat !

Le Maléfique :
Les marges d'appréciation
Des billets et billons
Sont aussi prometteuses
Qu'un ris d'entremetteuse.

Cyrlero (sardonique) :
Maudit soit le Boa ! (1)

Wim :
En l'Euro, Messeigneurs,
Gardons notre foy.
Ce qui plombe nos heures
Et dément notre choix
C'est trop faible résolution
Dans notre Communication.

Trichottin :
Bien dit, Wim chéri !
Cherchons, sans attendre
Un slogan bien tendre
Une fine plaisanterie
Ou des contrepétories.

Cyrlero (bondissant, la main sur le pommeau de sa rapière) :
Halte là, Messieurs
Trêve de cancaneries !
Bande d'amateurs
Sans grain de génie !
Boiteux rimailleurs
De viles canailleries !

Le Maléfique (furieux) :
Taisez-vous, pauvre hère

Qui n'êtes point expert,
Mais pauvre ferrailleur
De basse Mitterrandie.
Misérable soudard
Vous fûtes gaillard,
Pauvre ringard
Vain patriotard !
Laissez-nous sauvez l'Euro
Et l'Europe...

Cyrlero :

Tout beau, Monsieur le Fat
Ou vous aurez ma botte
Sur votre derrière plat
Avant qu'euro ne flotte !
Et vous autres banquiers
Oyez ce qu'on peut dire
Sans craindre le pire
Aux gens du Marché,
A la mode de Cyrano
En sa tirade des nez :
Votre euro en panique,
Le voulez-vous...

Géographique ?

Quand l'Euro bute,
Pauvres petits chats,
Ce n'est pas une chute
Mais un Niagara.

Dédaigneux ?

Haïssez-vous à ce point l'euro
monétaire
Qu'il vous le faut, Yankee, plus bas
que terre ?

Plaintif ?

Jusqu'à quand vos tristes radasses
Souffrirons qu'on nous le tabasse ?

Gastronome ?

Goûtez-moi ce rô !
Et pour mieux l'avoir,
Mettez-le en pot,
Au lieu du dollar.

Psychédélique ?

Ce n'est pas un rô, c'est un rat,
Que dis-je de ce plat, c'est un
pédoncule !

Lyrique ?

L'Euro(se) est sans raison
Son nom est Vermeil.

Moqueur ?

Eh ! quoi, si l'euro n'est pas à la
mode
Qu'on ne l'étales pas sur sa com-
mode !

Agressif ?

Eh ! quoi, Monsieur, si notre euro
piquait du nez
Il faudrait sur le champ que vous
l'amputassiez.

Proverbial ?

Monnaie qui monte
Malheur et honte.

Galant ?

Chaque fois qu'euro tend à la baisse
C'est mains de ma Mie que je baise.

Érotique ?

Quand l'Euro se redresse
Le phallus est à la baisse.

Pornographique ?

Baisse l'euro
Baise plein pot !

Wim (rougissant) : Mais enfin, Mōsseur !

Cyrlero :

Vil obtus, sot canard, tête plate, apprenez
Que je m'enorgueillis d'un si faible indice,
Et que cette monnaie doit encore tomber
Comme vaches en troupeau - la pisse.
Sachez encore qu'un faible euro,
Est signe de belles moissons
Et s'apprécie en honnêtes maisons.
Il augmente, le faiblard,
Nos exportations ;
Et réduit, le cornard,
Nos importations.

Le même, chantonnant :

Et tant pis si ça inflat,
Ça vaut mieux qu'si ça déflate.

Trichottin : Vous me piétez la rate !

Vous êtes fou, pauvre vieux !
Que va penser la Bécé Heu ? (2)

Cyrlero : Votre Bécé, je m'en gratte
Emplissez donc ma bourse plate,
D'écus ou de ducats
Ou d'euros, même bas,
A moins que vous ne cachiez
A messieurs les justiciers
Quelques valises de francs
- oh verts billets craquants !
En ce cas je vous ferai la bise
Et nous serons culs et chemises !
Sinon je vous en fais serment,
Oh ! sinistres sans intégrité
Et vous autres, qui spéculiez :
Vous risquez maints horions
Pour cause de juste révolution.

Le rideau tombe. On y lit en lettres d'or :
AUGMENTEZ NOS SALAIRES !

Sylvie FERNOY

(1) Fabius Conscriptor, dit Le Boa.

(2) Bécé Heu = BCE : Banque Centrale Européenne.

Ils perdent notre temps

Il y a la diplomatie de l'effervescence et de l'effusion, si sympathique dans l'instant d'une rencontre, et les prétendues réflexions à long terme qui relèvent du faux-semblant. Que faire d'autre, quand on n'a ni la durée, ni la volonté ?

Bien entendu, la venue du président de la Fédération de Russie à Paris est à marquer d'un signe positif. Il était nécessaire que Vladimir Poutine rencontre, en la personne de Jacques Chirac, à la fois le président de l'Union européenne et le président de la République française. Si les quinze veulent sérieusement envisager l'avenir de notre continent, c'est avec la Russie avant tout qu'il faut le faire. Et la France, quant à elle, a tout avantage à resserrer ses liens avec cette puissance affaiblie mais qui redeviendra déterminante dans l'équilibre européen - puis mondial.

Il est indispensable qu'on se soucie du renforcement de l'État russe et du développement de la démocratie, ainsi que du développement de la coopération économique. Mais à quoi bon reprendre les heureuses formules des déclarations officielles et se réjouir du renforcement de l'amitié franco-russe ? La France exprime depuis dix ans des intentions louables, assorties d'excellentes idées qui auraient produit des résultats bien plus tangibles si les efforts avaient été constants et si les choix avaient été conformes aux paroles prononcées.

Tel n'a pas été, et tel ne sera pas le cas. Qu'il s'agisse de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin, les dirigeants français privilégient leurs relations avec Washington et avec les principaux dirigeants ouest-européens. Mais ils continuent

à servir aux Polonais, aux Tchèques et aux Hongrois le toujours-même discours sur l'élargissement rapide de l'Union européenne, alors qu'il est clair, depuis plusieurs années, que les promesses faites dans l'effervescence des voyages diplomatiques ne pourront pas être honorées.

Jacques Chirac excelle dans ces démonstrations chaleureuses. Corrèzien à Paris, il est Polonais à Varsovie et très chaleureusement Russe à Moscou. Mais il est l'homme des sincérités successives, des passions qu'on éprouve dans le coup de vent - tout le contraire d'une diplomatie réfléchie et effectivement dirigée.

Lors du sommet de Nice, en décembre prochain, on vérifiera que les dirigeants français n'ont pas de politique européenne : ralliés à l'ultra-libéralisme au sommet de Lisbonne, ils sont tentés par le repli sur des « coopérations renforcées » tout en rêvant à une Constitution fédéraliste européenne, selon l'idée lancée par Alain Juppé et reprise, pour la subvertir, par Henri Guaino (1).

En vérité, le pragmatisme teinté d'effusions résume la conduite hagarde de dirigeants qui savent que l'Europe des quinze est moribonde et qui refusent toute réflexion sur la « théorie des ensembles européens » que François Mitterrand appelait de ses vœux. Ce refus est gravissime car il ne s'agit pas « seulement »

d'abandonner la ligne gaullo-mitterrandienne : le renoncement porte sur le projet diplomatique en tant que tel, et sur la pensée elle-même. Marquée par le pire de l'idéologie soixante-huitarde, ceux qui ont à répondre de notre avenir sont persuadés que toute pensée rigoureuse est totalitaire et que toute volonté étatique est liberticide. Ce qui explique qu'on gobe, en vrac, tout ce qui est lancé sur le marché des idées : la fédération des États-nations qui serait une confédération, la Constitution européenne, qui serait une constitution sans État, et même, dernière bille-veeée en date, un État européen sans État.

Autant de mots et de formules qui permettent de ne rien dire, tout en gagnant quelques mois sur des échéances inéluctables. Et comme il faut cependant donner l'impression qu'on agit, on fait des discours moralisateurs, donc on brandit des principes absolus, pour défendre en termes émouvants les Albanophones du Kosovo et les Tchétchènes qu'on aura complètement oubliés quelques mois plus tard.

On s'est moqué, parfois avec raison, des lenteurs mitterrandiennes (donner du temps au temps). Aujourd'hui c'est pire : on gaspille un temps dont on ne sait plus que faire, on n'a plus besoin du temps mais simplement du rythme de l'agenda quotidien et des chronologies électorales. Comme si l'histoire pouvait arrêter son mouvement.

Maria DA SILVA

(1) « L'impasse d'un souverainisme érigé », Le Figaro du 19 juillet 2000.

BRÈVES

◆ **ROUMANIE** - Le 25 octobre dernier Paul de Hohenzollern a déposé sa candidature pour l'élection présidentielle en Roumanie, au titre de candidat du parti de la Réconciliation nationale. Paul de Hohenzollern est le fils de Mircea Carol Lambrino, lui-même enfant, né hors mariage, du roi Carol II et de Zizi Lambrino. Le candidat est donc le neveu du roi Michel I^{er}, actuel prétendant au trône.

◆ **ÉTHIOPIE** - Le 5 novembre, les obsèques solennelles de l'empereur Haïlé Sélassié I^{er} se sont déroulées à Addis Abeba. Tout le synode de l'Église orthodoxe éthiopienne était présent, en compagnie des survivants de la famille impériale, dans l'église Baata Mariam Gueda où ont commencé les cérémonies. Ce fut ensuite un long cortège qui, sur plus de 10 km, escorta la dépouille mortelle du Négus jusqu'à l'église de la Trinité, son lieu de sépulture définitive. C'est le 12 septembre 1974 que l'empereur avait été déposé par le comité révolutionnaire (DERG) dirigé par le sanguinaire colonel Mengistu. Retenu prisonnier dans son palais, le Négus, alors âgé de 82 ans, fut assassiné le 27 août 1975. Mengistu fit jeter son corps dans une fosse sous le sol de son propre bureau... C'est là qu'il fut retrouvé après la chute de la dictature militaire et, en 1992, transféré à l'église Baata Mariam Gueda. En dépit des critiques publiques des autorités éthiopiennes actuelles (qui n'ont participé à aucune des cérémonies) sur le bilan des quarante-sept ans de règne d'Haïlé Sélassié, sa mémoire reste aujourd'hui, plus de 25 ans après sa mort, entourée d'un véritable mythe.

◆ **MAROC** - Le roi Mohammed VI a profité du lancement de la troisième campagne de solidarité nationale pour rappeler les objectifs de la Fondation Mohammed V qu'il a créée il y a plusieurs mois et qu'il préside effectivement : « promouvoir une nouvelle culture de solidarité fondée sur une nouvelle politique sociale et de développement » et « donner une nouvelle dynamique à l'action sociale » pour « l'éradication des foyers de la pauvreté et de la marginalisation ».

◆ **WALLIS ET FUTUNA** - Le secrétaire d'État à l'Outre-Mer, Christian Paul, s'est rendu pour la première fois dans les territoires du Pacifique sud. Il a en particulier visité les trois rois qui règnent sur ce territoire de la République française. Depuis l'adoption du statut de TOM en 1961, le Conseil territorial regroupe autour de l'administrateur supérieur, représentant l'État français, trois personnalités locales ainsi que le roi d'Uvea (Wallis) et ceux de Alo et de Sigave (Futuna).

Pourtant inscrit depuis longtemps dans nos traditions légales et réglementaires, le droit au logement est loin d'être effectif en France. Et soyons clairs : derrière les grands discours, la réalité du logement social est proprement calamiteuse. Le mouvement *État de Droit* (EDD) mène actuellement une action tonitruante sur ce thème. A Angers, Nicolas Lucas, président d'*État de Droit*, Eugénia Cheboub et Jean-Louis Debroise, qui sont membres de l'association, sont sur la brèche depuis plusieurs semaines.

ÉTAT DE DROIT

Exigeons un vrai droit au logement !



■ Royaliste : Pourquoi EDD s'est-il engagé sur cette question du droit au logement ?

Nicolas Lucas : Tout simplement parce que les atteintes au droit au logement sont révélatrices de la longue dérive que nous connaissons depuis plus de 20 ans, et du recul de tous les autres droits civiques : droit à l'emploi, droit à l'éducation, droit des sans-papiers. Tout est lié à cette question du droit au logement. Depuis notre congrès de 1999, *État de Droit* s'est résolument engagé dans une lutte pour la reconquête de ces droits perdus, des droits qui sont pourtant inscrits dans les textes fondateurs de notre République, à savoir la Déclaration des droits de l'homme et le préambule de la Constitution de 1946, repris dans celle de 1958.

■ Royaliste : Mais il y a bien d'autres associations qui luttent pour ces droits ?

Nicolas Lucas : Sur la question du logement, il y a surtout des associations qui pratiquent le partenariat et la cogestion avec les pouvoirs en place ! C'est un piège dans lequel la plupart sont tombées, ce qui leur empêche d'être aujourd'hui « la voix des sans voix ». *État de Droit* se situe au contraire dans une stratégie d'affrontement et d'épreuves de force. Notre but est clairement de mettre la pagaille dans ce monde de routine et

de complaisance dont les options sont dépassées et qui dissimule ses échecs derrière un discours moralisateur de dame patronnesse qui serait du plus haut comique si la réalité n'était pas si sordide.

■ Royaliste : Justement, comment est-elle cette réalité ?

Eugénia Cheboub : Chez moi dans la cité de Verneau, la réalité, c'est des familles tassées dans des logements trop petits et d'autres qui ont des logements bien trop grands. Moi-même, je vis au quatrième étage sans ascenseur avec mes poussettes et mes quatre enfants. La réalité c'est la saleté, c'est des cages d'escaliers noires et malodorantes, des boîtes à lettres toujours défoncées, des fils électriques dénudés qui pendent des murs et avec lesquels les enfants jouent à Tarzan. J'ai une voisine qui ne peut pas ouvrir ses stores parce qu'ils sont cassés. Mais la société de HLM estime qu'il n'est pas nécessaire de les réparer puisque l'immeuble va bientôt être démolé ! Toute la cité est horrible, abandonnée. Il y a juste les espaces verts qui sont entretenus, d'ailleurs par des entreprises privées. Ce que les HLM n'oublient pas de facturer dans nos charges de loyers !

■ Royaliste : Voilà bientôt trois semaines que dans une

série d'actions, vous semblez viser la tête, c'est-à-dire les élus ?

Nicolas Lucas : Depuis le début d'*État de Droit*, notre action vise particulièrement les élus et les responsables. C'est une méthode que nous avons appelée le « harcèlement civique » et à laquelle s'associent parfois d'autres associations comme *SOS Chômeurs* à Cholet. Le principe c'est qu'on ne discute même pas avec ces responsables ou prétendus tels ; nous leur disons simplement : « Vous êtes un élu, alors prouvez-le ! Et réglez le problème dans les 24 heures, sinon, on se charge de faire savoir que vous êtes un incapable ! ». C'est un peu un ultimatum, mais si le ton est ferme et le propos argumenté, ça marche ! Comme quoi, il suffit parfois de faire peur ou de mettre les gens devant leurs responsabilités.

C'est une méthode que nous avons déjà utilisée dans le passé pour répondre à des situations d'urgence sur des questions de sans-papiers. Elle est tout aussi pertinente pour celle du droit au logement et pour toutes les luttes contre l'*apartheid* social, mais elle ne s'applique pas au seul cadre local. Les arguments sont simples et valables partout : le droit est le même pour tous sur l'ensemble du pays et aux élus de faire la preuve qu'ils exercent les pouvoirs auxquels ils prétendent !

■ Royaliste : La presse locale a parlé d'une rencontre tempétueuse avec un élu municipal ?

Eugénia Cheboub : Celui-là, il nous a dégoûtés ! Il a parlé de réhabilitation, mais il n'a parlé que des murs, jamais des gens. Dans sa tête, il n'a jamais pensé à réhabiliter les habitants ! Il a commencé par nous expliquer les devoirs des locataires de Verneau et notamment des loyers ; autrement dit, on vit dans la merde et il faut qu'on paie cher pour ça. Il a parlé de ses 18 millions de francs de loyers impayés qu'il devait bien faire payer à quelqu'un. Si j'ai bien compris, il nous a expliqué que les pauvres devaient payer pour les très pauvres ! Il a parlé des habitants avec des mots très injurieux : il a parlé d'ordures, d'ivrognes, de drogués. Il a pleurniché parce qu'il avait une quarantaine de postes en contrat emploi solidarité (CES) à pourvoir et que personne n'en voulait. Et selon lui, si personne n'en veut, c'est que nous gagnons plus en une nuit qu'en un mois de CES ! Un élu nous a dit ça !

Nicolas Lucas : Un directeur d'organisme d'HLM nous a aussi expliqué, une main sur le cœur et l'autre sur le Code de la construction qu'il n'avait pas de logement insalubre dans son parc, ce qui n'est pas vrai. Nous avons tout de même réussi à lui faire avouer qu'il y avait 600 appartements vides

rien que sur Angers. Pour nous c'est limpide et la situation se vérifie partout en France. Il faut savoir que beaucoup d'offices HLM sont passés sous un statut de type OPAC dans les années 80, ce qui fait qu'au passage, ils ont perdu la clause sociale qui les caractérisait. Et depuis, tous ces gens-là ne veulent plus s'occuper des pauvres ! Le logement social leur donne droit à des lignes de crédit que les organismes touchent bien entendu, mais leurs responsables veulent n'avoir désormais que des locataires solvables. Pour les autres, ils s'en débarrassent en transmettant le dossier au préfet, qui dispose d'un pouvoir de réquisition qui lui permet de reloger des familles en situation d'urgence.

Eugénia Cheboub : Il faudrait qu'ils se mettent un peu à notre place ! Qu'ils vivent là où nous habitons, qu'ils découvrent aussi ce que c'est que la course perpétuelle pour obtenir des aides, ou même simplement l'application de ses droits ! Il faut connaître ça ; les fins de mois difficiles et la course auprès des administrations. Quant aux associations caritatives, n'en parlons pas. Il leur faut des quantités de papiers : des justificatifs de charges et même une lettre de l'assistante sociale où tu y dévoiles toute ta vie et même ton « mode de vie » ! Tout ça pour avoir droit à la cha-

rité ! Tout ça pour un petit colis qu'ils nous font quand même payer, soi-disant pour nous responsabiliser !

Nicolas Lucas : Avec le temps et surtout avec la décentralisation, le système des aides sociales est devenu totalement aberrant. Alors assez de rapports, de statistiques et de situations réglées au « cas par cas ». Nous exigeons une véritable politique générale, un vrai droit au logement, la fin des expulsions, la destruction des logements indignes et la disparition de ce harcèlement administratif imbécile et humiliant.

■ Royaliste : Les élus n'ont pas été votre seule cible. Le harcèlement civique a aussi concerné des responsables d'associations justement ?

Nicolas Lucas : Nous avons effectivement occupé la permanence locale de la Confédération syndicale des familles qui est une association reconnue et très installée, qui siège notamment dans les commissions d'attribution HLM. Nous avons interrompu « le café relationnel » de sa responsable. Nous lui avons fermement demandé de lutter contre le mal-logement et d'obtenir une véritable politique de logement social auprès des pouvoirs publics. Ça ne leur a pas plu. L'association a publiquement protesté contre notre « irruption » et nos « manières into-

lérables » ! Pour nous, l'intolérable, c'est de laisser croupir des familles dans des appartements pourris et de se taire !

Cela dit, pour être tout à fait honnête, je dois dire que nous avons trouvé auprès d'un organisme social des oreilles attentives à notre « interpellation civique ». Mais c'est juste l'exception qui confirme la règle.

■ Royaliste : L'écho très favorable que vous semblez rencontrer auprès des habitants eux-mêmes ne prouve-t-il pas le fossé entre ceux qui décident et ceux qui subissent ?

Jean-Louis Debroise : Depuis pas mal de temps, nous distribuons des tracts dans différents endroits de la ville, avec des slogans qui sont ceux du progrès social, de l'épreuve de force nécessaire contre les patrons du Medef, de la lutte contre l'*apartheid* social. Les gens sont surpris parce qu'ils ne sont plus habitués à notre ton

très offensif mais nous avons effectivement reçu de nombreux témoignages de sympathie et venant de gens de tous les milieux. Beaucoup sont venus spontanément nous décrire les violences et l'humiliation qu'ils subissent dans les entreprises ou dans leur quartier. Il y en a même qui nous demandent des tracts pour les distribuer eux-mêmes chez eux ou à leur travail ! C'est pour nous la preuve qu'il est indispensable de retrouver l'action collective et le sens de la lutte pour le progrès social.

Et cette sympathie prouve bien qu'une véritable révolte est en gestation ; une révolte de citoyens qui ont été trop longtemps humiliés dans leur dignité. À nous d'épouser cette violence, pour lui donner un sens et en faire une force. Nous susciterons de nouvelles élites et rétablirons la république.

Propos recueillis par
Paul Gilles



L'islam en questions

Spécialiste du Moyen-Orient, Françoise Germain-Robin a organisé et animé une rencontre entre un philosophe musulman et un journaliste engagé dans la lutte contre l'ultra-libéralisme. Loin des terrains balisés et des polémiques habituelles, leur confrontation est passionnante.

Il y a une théologie de la lumière (*Fiat lux*), une philosophie des Lumières, une esthétique du lumineux, une industrie du gaz et de l'électricité. Il y a bien entendu une poétique de la lumière, mais aussi une politique : nous gardons des souvenirs pour le moins contrastés du Roi-Soleil, mais nous apprécions l'éclairage public, assuré jusqu'à présent par une entreprise heureusement monopoliste, et la ville-lumière, qui est une des plus belles manifestations du progrès, a été plébiscitée au XIX^e siècle par des paysans qui voulaient échapper aux durs travaux des champs, au froid et à l'obscurité - n'en déplaise aux idéologues de la nature !

Quant aux fanatiques de la transparence, qui exigent que toute la lumière soit faite (sauf sur leurs propres affaires et comportements), ils devraient savoir que la lumière fait exister les ombres - sans les dissiper - et permet de se promener dans la nuit. Il arrive aussi que certaines illuminations permettent de cacher de lourdes et embarrassantes réalités : ainsi les « cathédrales de lumières » nazies qui maintenaient dans l'obscurité la foule des ventripotents bureaucrates du parti national-socialiste !

Tels sont quelques-uns des thèmes intelligemment éclairés par les médiologues réunis dans la revue que dirige Régis Debray (1) et par divers auteurs, acteurs, rôtisseurs, qui nous parlent des turbines, du clair de lune, du livre électronique, des allumeurs de réverbères.

Jacques BLANGY

(1) « *Lux, des Lumières aux lumières* » - Cahiers de Médiologie, n° 10, deuxième semestre 2000, Gallimard-essib, prix franco : 98 F.

Au vu du titre et des personnalités conviées à s'exprimer sur l'islam par Françoise Germain-Robin, grand reporter à *L'Humanité* et familière du Moyen-Orient (1), on se croit convié à un débat pointu entre deux spécialistes. Ce n'est pas faux, mais il y a beaucoup plus dans cet ouvrage qui contient, en pointillés ou en projet, plusieurs livres.

Il y a bien débat entre Tariq Ramadan, genevois musulman qui enseigne la philosophie et l'islamologie, et Alain Gresh, rédacteur en chef du *Monde diplomatique*, auteur de plusieurs études sur le Proche et le Moyen-Orient. Mais il s'agit d'une véritable controverse sur le fond, qui ne ressemble en rien aux échanges habituels sur les sujets médiatiquement cadrés - « terrorisme intégriste » ou « immigration maghrébine ».

Cette bonne surprise vient en second, car le livre saisit et séduit d'emblée par les autoportraits des protagonistes. D'ordinaire, dans un livre, la note biographique est d'une sécheresse exemplaire ou d'une feinte humilité. Ici au contraire, ce sont deux vies qui sont évoquées avec simplicité et discrétion mais de telle manière qu'on oublie les clichés sur « l'intellectuel musulman » et le « grand chroniqueur diplomatique ».

Tariq Ramadan est professeur à Genève et à Fribourg. Cet universitaire occidental est le petit-fils de Hassan al-Banna, fondateur du mouvement égyptien des Frères musulmans, et le fils de Saïd Ramadan, qui fut responsable des Frères en exil. Un intégriste, donc ? Pas du tout : un militant de l'islam réformiste. Alain Gresh est quant à lui né en Égypte, dans la bourgeoisie copte. Mais sa mère, russe de naissance, était communiste. Très jeune, son fils a perdu la foi et a adhéré, dès son arrivée en France, à la Jeunesse communiste.

Des origines communes, mais des lignes de vie contraires, marquées par la fidélité douloureuse : le grand-père de Tariq a été assassiné en 1949, le véritable père d'Alain, Henri Curiel, a été assassiné en 1978 à Paris à la suite d'une campagne de dénonciation menée dans *Le Point* par Georges Suffert. La suite de ces deux histoires est dans le livre, mais ces quelques indications montrent que nous ne sommes pas en présence de froids spécialistes.

Serions-nous donc conviés à assister au choc de deux subjectivités débridées ? Pas le moins du monde. L'universitaire musulman et le journaliste athée développent une argumentation raisonnée, mais enrichie par leur expérience et

leurs épreuves personnelles, qui les conduit à défendre fermement des positions nuancées sur des questions trop peu souvent abordées : la responsabilité des pays arabomusulmans dans leur sous-développement intellectuel et économique, les stratégies de résistance à la « mondialisation » ultra-libérale. Les thèmes classiques (le conflit israélo-palestinien, le terrorisme islamiste, l'islam européen, la place des femmes dans les sociétés musulmanes) ne sont pas pour autant négligés.

Le regard que les deux protagonistes portent sur les polémiques en cours n'est pas moins passionnant - qu'il s'agisse du prétendu « choc des civilisations », du jeu américain dans les conflits qui secouent le monde musulman, ou de la « fin de l'islamisme ».

Au-delà de leurs propres engagements, deux remarquables analystes s'efforcent de comprendre le cours des choses. Il est si passionnément compliqué que ces échanges mériteraient d'être prolongés.

Annette DELRANCK

(1), Alain Gresh, Tariq Ramadan - « *L'islam en questions* » débat animé et présenté par Françoise Germain-Robin - Ed. Sindbad Actes Sud, 2000 - prix franco : 123 F.

Aimé Richardt

Le Soleil du Grand Siècle

Louis XIV et son règne

Préface de B. Renouvin

Prix franco 120 F

L'Allemagne idéaliste et réaliste

Depuis plusieurs mois, on disserte sur une constitution européenne et sur la charte des droits aimablement octroyés aux populations des Quinze, tandis que la presse bien-pensante tente de faire passer la belle image d'une Europe morale qui, s'arrachant aux pesanteurs intergouvernementales, s'érigerait sur le mode de la guerre (contre la Yougoslavie), de la sanction (contre l'Autriche) ou de la réprobation.

Malgré les déconvenues de la construction économique et monétaire, il y a sans aucun doute bien des manières de rapprocher les nations européennes. Mais si l'on choisit la voie spiritualiste et moralisante, il ne faut pas faire les choses à demi. Penser l'Europe civilisée et civilisatrice implique une prise au sérieux de la pensée européenne. Et si l'on veut s'en tenir à la pensée « moderne », afin d'éviter toute référence aux trois religions monothéistes, une lecture de Kant et de Hegel s'impose. Non pour évoquer en termes édifiants la grandeur de l'héritage commun, mais parce que ces deux philosophes réputés particulièrement abscons ont réfléchi de manière très concrète et actuelle à ce que nous appelons aujourd'hui l'identité européenne.

Il n'est donc pas possible de penser l'Europe, ni les droits de l'homme (1), ni la manière dont l'Europe tente de se construire, sans reprendre le cours de la pensée allemande de l'Europe, sans se confronter à l'idéalisme allemand tel qu'il s'affirme au XIX^e siècle. Voilà qui déplaira à ces « souverainistes » qui cultivent les résidus de l'antigermanisme maurassien. Mais les supranationalistes ne trouveront pas, eux non plus, le moindre appui à Königsberg et à Iéna. Pour ressaisir le cours de l'histoire européenne, il faut se placer à l'écart de la sottise querelle des « nationalistes » et des « cosmopolites » à la mode barrésienne afin de retrouver des oppositions et des dialogues qui suscitent vraiment la réflexion.

Comme le montre Bernard Bourgeois dans le recueil d'études qu'il a consacrées à l'idéalisme allemand (2), la réflexion de l'Europe sur elle-même se fait dans la confrontation entre deux courants politiques opposés :

- le **réalisme** politique est la philosophie de l'équilibre européen ;
- la philosophie de la paix perpétuelle s'affirme comme projet politique de l'**idéalisme**.

Ces oppositions terme à terme ne doivent pas être absolutisées : elles se nouent dans une relation dialectique qui est constitutive de l'identité européenne. Comment cette identité s'affirme-t-elle ? Comme une politique de l'esprit qui est supérieure à ce qui se produit sur les autres continents : tantôt l'histoire se fige dans le pouvoir-Un qui opprime despotiquement la diversité ; tantôt la diversité trop longtemps contenue explose anarchiquement et produit une effervescence violente où l'on ne veut plus reconnaître le moindre élément d'unité. Penser la diversité politique selon l'unité spirituelle, telle est la propre de l'Europe. Mais l'unité n'est pas l'Unique. L'idéalisme allemand, qui affirme que

l'Europe est Europe de l'esprit, connaît ses contractions qui sont exprimées dans les philosophies respectives de Kant, de Fichte et de Hegel. Le kantisme s'est donné pour tâche de hausser la culture des Lumières jusqu'à une philosophie de l'esprit. Mais la philosophie kantienne, en rien révolutionnaire, s'est figée dans un quietisme pimentée par l'impératif moral : « fais ce que tu dois ! ». Or le principe universel ne dit rien quant au devoir qu'il faut impérativement pratiquer, ce qui peut conduire à accepter n'importe quelle norme d'apparence universelle, fabriquée à partir de considérations empiriques, et non pas fondée en raison.

Cette conception morale explique la politique kantienne et permet de comprendre son échec. Pour le philosophe de Königsberg, l'État est le moyen (contractuel) de la répression de la volonté individuelle par la volonté universelle. Or cette conception conduit à une impasse : vouloir un État qui unifie les individus par la violence, au mépris de leur existence sociale, c'est détruire la liberté qu'on prétend réaliser. On recrée donc un État absolutiste, sous la fiction d'un contrat librement passé entre des hommes libérés. Mais cet État, issu du contrat social, a pour inconvénient de figer la société civile dans un des moments de son développement historique. L'échec du kantisme, c'est de faire du relatif un absolu, et de ruiner une liberté formellement proclamée selon des « Lumières » qui ne parviennent pas à se penser selon un esprit effectivement rationnel.

Comme Kant, qui soumet le théorique au pratique (la nécessité à la liberté) comme Fichte, qui déduit quant à lui la pratique du théorique, Hegel est un philosophe de la liberté. Mais cette philosophie de la liberté dépasse les deux autres systèmes en intégrant dialectiquement le théorique dans le pratique. L'idéalisme hégélien est ce qui permet le retour au réel. Contre les théoriciens contractualistes du droit (Rousseau), qui fixent la société et l'État dans un de ses moments, contre Kant qui considère que le moteur de l'histoire est méta-historique et méta-politique, le philosophe de Iéna nous apprend à concevoir la société dans son mouvement positif, et à penser l'État dans le présent d'un développement historique qui n'est pas encore achevé.

Selon Hegel, cet État rationnel trouve sa réalisation dans l'institution monarchique, qui permet à la nation de rendre effective son unité politique. Mais cela ne signifie pas que l'Europe puisse parvenir, comme les nations qui la composent, à son unification politique rationnelle grâce à l'institution d'un État européen. Comme le montre Bernard Bourgeois : « *la philosophie kantienne et post-kantienne juge en effet irrationnelle l'affirmation d'une unité politique européenne : ou bien l'unité de l'Europe est vraiment européenne, mais alors elle ne peut être proprement politique, ou bien elle veut être proprement politique, mais alors elle ne peut plus être vraiment européenne* ». Et encore : « *Si l'Allemagne est « le microcosme de l'Europe », c'est bien en tant qu'elle est une « nullité politique » ! C'est dire que l'Europe ne s'accomplit pas dans une unité politique d'elle-même : elle n'est proprement elle-même qu'en médiatisant en elle, à travers sa division spécifique, la réunion spirituelle, en cela universellement humaine, des esprits* ». Alors que Kant envisage une société des nations européennes, Hegel affirme qu'il n'est d'Europe que culturelle au sens le plus profond du terme : l'esprit de l'Europe, c'est d'accomplir l'esprit selon les exigences universelles qu'il faut faire valoir.

Si les dirigeants européens devenaient idéalistes-allemands, ils pourraient mener dans la concertation paisible des politiques réalistes - pour notre plus grand bien.

B. LA RICHARDAIS

(1) cf. Bernard Bourgeois - « *Philosophie et droits de l'homme. De Kant à Marx* » - PUF, 1990 - prix franco : 99 F. Outre les auteurs cités dans le titre, l'ouvrage comprend deux autres études, également magistrales, sur Hegel et sur Fichte.

(2) Bernard Bourgeois - « *L'Idéalisme allemand, Alternatives et progrès* » - Vrin, 2000 - prix franco : 185 F.

La Mer à boire

Il est des personnages qui ont choisi leur propre devenir, désireux de respirer enfin, n'hésitant pas à annihiler dans un geste de survie toutes barrières pour ne plus étouffer. La réalité a souvent un goût amer, parfois jusqu'à la nausée. Camille est un de ces personnages...

Le monde, tel que nous le connaissons, est-il vraiment celui dont on aimerait jouir à chaque instant ? N'est-il pas en fait qu'un simple voile opaque masquant la dégénérescence de notre siècle ? Pour certains ceci ne fait aucun doute. Mais ces personnes-là ne sont-elles pas des êtres à part, des êtres dont la sensibilité ultra-dimensionnée les plonge dans une perception d'une vérité cachée couverte par la futilité d'un monde abstrait, vénéral et sans autre finalité que la destruction intellectuelle et psychologique de l'individu ? Malgré tout, pour le reste du monde, ils ne sont que des fous, des schizophrènes ou des déments...

Et pourtant on pourrait croire que Camille est au-dessus de tout soupçon, bien établie dans cette société si « parfaite ». Travaillant dans une grande boîte de publicité, elle est fascinée par tous les gens qui vont au bout d'eux-mêmes. Elle-même, dans ce qu'elle entreprend, s'investit de tout son être. Tout pour être heureuse... Cependant, par le tru-

Dominique Decherf
Jacques Bainville,
l'intelligence
de l'Histoire
Prix franco : 150 F

chement d'une rupture qui ne tient qu'à elle seule, Camille plonge dans l'abîme des parias. La provocation lui sera sa première nature, manière sûre mais combien efficace d'excommunier toute hypocrisie et ce parfois jusqu'à l'agression. Mais le prix de la liberté est extrême : petit à petit, Camille s'engouffre dans l'indigence et l'exclusion. Mais qu'importe. L'insurrection est toujours pour le révolté synonyme de vérité. Et c'est dans sa condition de paria que Camille trouvera la sienne.

La Mer à boire est le premier livre de Dominique Carleton. Et quel livre ! Toute l'hypocrisie de notre société est mise à bas, dénonçant dans une écriture ironique et acerbe tous les opportunistes qui nous dirigent. Elle n'écrit pas avec de l'encre mais avec du vitriol. L'humour même, dernier refuge du condamné, est cruel et sans aucune pitié. Et pourtant, comment ne pas s'attendrir devant cette femme qui décide dans tout son trop-plein de sensibilité de pousser son cri de révolte, dernière énergie du désespoir. Un cri fort et puissant qui n'en reste pas moins un cri d'appel, celui qui ne demande qu'à se rassasier de passion et d'affection.

Aymeric DARAN

Dominique Carleton - « La Mer à boire » - Éd. Denoël, 2000 - prix franco : 86 F.

Actualité de Maître Eckhart

Le grand mystique rhénan exerce sur notre époque un attrait sur lequel il y a lieu de s'interroger. Grâce à un jeune philosophe et historien, voici une solide introduction à son oeuvre.

Saint Louis régnait encore lorsque naquit en Thuringe, vers 1260, Johannes Eckhart. Ce brillant jeune homme entra chez les dominicains d'Erfurt, qui l'envoyèrent à Paris où lui fut décerné le titre de Maître en théologie. Élu à de hautes fonctions, il enseigna en latin et en allemand dans l'empire germanique et en France.

Ces lignes semblent évoquer une vie paisiblement vouée à la prière et à la réflexion. Il n'en est rien. L'Europe chrétienne n'était pas idyllique, et le théologien rhénan côtoya les abîmes. A Paris, quand Eckhart y enseignait, on mit au bûcher (11 mai 1310) cinquante-quatre Templiers - mais aussi, quelques jours plus tard, Marguerite Porète. Cette béguine du Hainaut, brûlée en place de Grève pour ses écrits hérétiques, n'est pas sans liens avec Maître Eckhart. Pourquoi ?

Comme le montre Benoît Beyer de Ryke (1), le théologien rhénan vit à une époque de grands conflits - entre la papauté et l'empire déclinant, entre la France gallicane et la théocratie romaine, mais aussi à l'intérieur du catholicisme. On s'excommunie, on allume les bûchers au nom d'une foi intense : celle des clercs, mais aussi celle de laïcs en quête de perfection. En terre allemande, en Flandre, des hommes, et beaucoup de femmes, se réunissent hors des couvents pour mener une vie pleinement spirituelle. Ainsi le mouvement béguinal, qu'exprime notamment Marguerite Porète, qui a exercé une grande influence sur Maître Eckhart.

La papauté s'inquiète de cette effervescence mystique, qui s'exprime en langue vulgaire et qui peut conduire à la déviance sectaire. Tel est le cas des frères et soeurs du Libre-Esprit, étudiés par Raoul Vaneigem (2) qui voyait dans cette hérésie une contestation soixante-huitarde. En fait, le Libre-Esprit professe la déification de l'homme et du monde - autrement dit un panthéisme qui est inacceptable pour les chrétiens.

Maître Eckhart ne rompt pas avec le dogme catholique, mais sa mystique de l'union entre l'homme et Dieu l'expose à des périls que Benoît Beyer de Ryke explique avec une science très sûre. Un procès en hérésie fut intenté au Rhénan qui mourut (vers 1328) avant d'être lavé de tout soupçon.

Ces débats peuvent sembler loin de nos préoccupations. Pourtant, Maître Eckhart fut passionnément étudié au XIX^e siècle, avant de susciter l'intérêt de Heidegger, de l'idéologue nazi Rosenberg, du néopaiën Alain de Benoist et des zéloteurs du *New Age*. Contre les interprétations intéressées ou délirantes, l'ouvrage de Benoît Beyer de Ryke constitue une étude philosophique et historique de référence.

B. LA RICHARDAIS

(1) Benoît Beyer de Ryke - « Maître Eckhart, un mystique du détachement » - Éditions Ousia, Bruxelles, 2000 - prix franco : 70 F.

(2) Raoul Vaneigem - « Le mouvement du Libre-Esprit » - Éditions Ramsay, 1986 (épuisé).

Appel aux témoins, aux acteurs ou aux archivistes...

En 1970-1971 sont parus quelques numéros d'un bulletin polygraphié intitulé *Le Lys Rouge*. Un de nos amis étant en train de faire un travail d'historien sur les différentes publications qui ont porté ce titre, nous demandons à tous ceux qui possèderaient quelque exemplaire de cette rareté de bien vouloir nous le signaler.

CITÉ

Le prochain numéro (numéro 35) de notre revue *Cité* est sous presse et devrait parvenir aux abonnés avant la fin du mois. Nous profitons de cette annonce pour signaler que le tarif des abonnements à *Cité* qui est particulièrement bas (140 F pour un an, c'est-à-dire 4 numéros), va être revalorisé fin décembre. Jusqu'à cette date l'ancien tarif est toujours valable. Profitez-en !

CONGRÈS

La commission nationale du projet (ouverte à tous les adhérents) se réunira le 7 avril et le congrès de la N.A.R. aura lieu le 8 avril. Thèmes de cette année : « Politique fiscale et redistribution du revenu national » et « Une politique de l'écologie ».

INTERNET

Internauts ! communiquez-nous votre adresse mél et nous vous mettrons sur notre liste de diffusion qui vous rendra destinataires de nos dépêches d'« Actualité royaliste ». Un simple message (royaliste@multimania.com) à notre intention suffira.

◆ Communiquez-nous également les adresses mél de vos amis auxquels nous pourrions adresser nos publicités.

ADHÉSION

« A la découverte de la nouvelle action royaliste » est une petite brochure de 16 pages qui contient une présentation de la N.A.R. ainsi que tous les renseignements concernant l'adhésion au mouvement. Cette brochure est spécialement destinée à être envoyée aux personnes qui nous demandent une documentation, mais il serait souhaitable que tous les amis de la N.A.R. en détiennent quelques exemplaires pour pouvoir donner aux personnes avec lesquelles ils parlent du mouvement.

Tarif franco : 1 ex. : 6 F - 5 ex. : 23 F - 10 ex. : 39 F.

Rappelons que l'adhésion au mouvement est indépendante de l'abonnement à *Royaliste* et que nous incitons vivement tous nos amis à adhérer à la N.A.R.

BOUCHES DE RHONE

Le prince Jean, duc de Vendôme se rendra à Aix-en-Provence et à Marseille les 18 et 19 novembre en voyage officiel. Au cours de ce déplacement une rencontre avec les militants ou sympathisants royalistes est prévue. Tous renseignements en téléphonant au journal (01.42.97.42.57).

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

◆ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

◆ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« abonné des mercredis » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

◆ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● Mercredi 15 novembre : Après avoir étudié Colbert et Louvois, Aimé RICHARDT a la belle audace de se faire l'historien de Louis XIV et de son long règne, aussi glorieux que riche de violentes contradictions et de cinglants échecs. « Le soleil du grand siècle » était-il aussi rayonnant qu'on l'a dit ? Aussi néfaste qu'on le soutient par ailleurs ? Qu'en est-il de la monarchie absolue ? Pour prendre la mesure de « Louis-le Grand », il faut s'intéresser au personnage public et à l'homme lui-même, à la société de cour, à la culture de l'époque, à l'économie, aux rapports de forces internationaux. Autant de questions que notre invité aborde avec une érudition enthousiaste.

● Mercredi 22 novembre : Auteur d'un ouvrage magistral (hélas épuisé) sur *L'Institution*

de la monarchie dans la Ve République, Dominique DECHERF est diplomate. Ses fidélités intellectuelles et les fonctions qu'il exerce l'ont amené à s'intéresser à un historien plus souvent évoqué que lu : « Jacques Bainville », monarchiste singulier, journaliste remarquable, qui eut comme peu de ses contemporains l'intelligence des mouvements profonds de l'histoire et des rapports entre les nations.

Grâce à sa biographie que vient de publier notre invité, un historien classique, qui influença le général de Gaulle, sort enfin de l'ombre.

● Mercredi 29 novembre : Prétendre, comme on le fait habituellement, que les femmes ont toujours été exclues de la vie politique revient à effacer de notre histoire les reines de France et à écarter de la réflexion politique l'analyse du rôle politique joué par « La reine de France ». Écartée de la succession par la fameuse « loi salique », la Reine est pourtant la garante de la continuité dynastique. Notre invitée, Fanny COSANDEY, auteur d'un travail magistral sur la question, nous expliquera ce rôle paradoxal mais décisif de celle qui participait à l'exercice du pouvoir souverain comme mère, parfois comme régente, comme veuve ou comme douairière. La symbolique du pouvoir royal s'en trouve remarquablement éclairée.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
.....
.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Les folies Montebourg

Menée par les petits-maîtres du *Monde*, l'offensive contre Jacques Chirac prend une folle tournure depuis qu'Arnaud Montebourg a publié le 31 octobre, dans les colonnes du quotidien précité, son appel à l'assassinat politique du chef de l'État.

Il s'agit d'une exécution légale. Le député socialiste invoque l'article 68 de la Constitution, qui dispose que, en cas de haute trahison, le président de la République ne peut être mis en accusation que par les deux Assemblées statuant par un vote identique et à la majorité absolue. Il rappelle que, selon la loi organique, il suffit qu'un dixième des députés votent la mise en accusation devant la Haute Cour pour que la procédure soit enclenchée. Le cheminement juridique est rigoureusement tracé, mais celui qui voudrait l'emprunter avec une petite soixantaine de collègues est atteint de plusieurs types de folies qu'il importe d'examiner.

L'attaque qui vise la personne de Jacques Chirac est une petite folie tactique qui gêne le Parti socialiste et qui pourrait mettre dans l'embarras le Premier ministre si l'opposition se décidait à réagir en tirant parti des scandales qui ternissent depuis plus de dix ans la réputation des moralistes de la gauche.

Plus dangereuse est la folie qui consiste à jeter le doute sur la responsabilité pénale du chef de l'État (1), et à contourner le principe de séparation des pouvoirs par la mise en jeu de la notion de haute trahison. Il est peu vraisemblable que ce type d'accusation soit envisagé dans les mois qui viennent par les

deux Assemblées, mais Arnaud Montebourg aurait tout intérêt à s'apercevoir au plus vite que sa stratégie ouvre sur deux abîmes :

Un : à force d'entendre parler de haute trahison, de nombreux citoyens pourraient être incités à s'interroger sur la manière de qualifier le viol manifeste de la Constitution lors de la guerre d'agression menée sans autorisation du Parlement contre la Yougoslavie. Il est évident que cette interrogation porterait éga-



lement sur les responsabilités du Premier ministre, sur la complicité des membres du gouvernement et sur l'attitude de nombreux députés...

Deux : il n'est pas sûr que les accusations actuellement portées contre Jacques Chirac ne puissent être reprises à l'encontre de son éventuel successeur, même si celui-ci à l'apparence d'un homme honnête, porte des lunettes d'intellectuel de gauche et joue au grand moralisateur.

Reste, dans l'appel du député socialiste, le produit d'une bouffée politiquement délirante : la mise en accusation de Jacques Chirac présentée comme un acte solennel au cours duquel « se

rejouera une nouvelle fois la mort du Roi ».

Ces mots constituent un aveu : derrière le président de la République, c'est notre monarchie républicaine qu'on veut complètement détruire. De ce point de vue, la référence à Louis XVI est pertinente : en supprimant la personne physique, on voulait en finir avec la symbolique monarchique et royale. Mais ce fut au prix d'un procès inique (la Convention étant juge et partie) qu'eut lieu cette « *exécution dans les formes* » qui avait saisi d'horreur Emmanuel Kant (2). C'est bien cet attentat contre les droits de l'homme qu'Arnaud Montebourg veut reproduire, puisque, dans son exaltation, il incite les députés à se faire justiciers. Contre les crimes supposés, le déni radical de justice !

En 1793, les Jacobins pouvaient de bonne foi imaginer que ce sacrifice sanglant serait l'acte fondateur de la République républicaine. La Terreur fut la sanction de leur échec institutionnel. En écho lointain et dérisoire à Robespierre, Arnaud Montebourg rêve à la fondation d'une nouvelle République. S'il s'emparait du pouvoir, notre jeune député se heurterait aux mêmes impasses que l'Incorruptible, et exposerait le pays au même déchaînement de violence.

Aussi faut-il souhaiter, pour le bien de l'État et de la nation, que l'homme promu par *Le Monde* se contente du rôle qui lui est assigné sur la scène médiatique : celui d'un jeune bourgeois, grandi dans le sérail socialiste, qui se comporte aujourd'hui en provocateur distrayant et peut-être utile, mais qu'on calmera demain par quelque fonction gratifiante.

Bertrand RENOUVIN

(1) cf. l'éditorial du précédent numéro.

(2) cf. l'ouvrage d'Alexis Philonenko, *La mort de Louis XVI*, Bartillat, 2000 que nous présenterons prochainement.